

Le Ministre de l'Agriculture et de la Pèche Le Ministre de l'Écologie et du Développement Durable

Paris, le 2 4 FEV. 2006

Chère Madame, Cher Monsieur,

En 2005, la France a connu une sécheresse particulièrement marquée dans les régions de l'Ouest et du Sud. En anticipant ces difficultés, les agriculteurs ont sensiblement réduit leurs surfaces irriguées. Ils ont fait preuve de civisme en recherchant au maximum des économies d'eau.

Les prévisions actuelles, à la suite d'un automne et d'un début d'hiver secs, laissent à nouveau présager une situation difficile pour l'été 2006. D'ores et déjà, la situation s'est dégradée, par rapport à 2005, dans l'Ouest et le quart Nord-Est de notre territoire.

Nous appelons votre attention sur la nécessité d'adapter les cultures choisies à la situation connue à ce jour, dans votre département. Dans cet esprit, nous vous recommandons d'implanter les cultures les moins consommatrices en eau, notamment dans des terrains à sol superficiel.

Parallèlement, la gestion collective de l'eau constitue une priorité qui doit mobiliser les agriculteurs irrigants. Lorsque ce n'est pas encore le cas, ils doivent s'engager résolument dans la mise en place d'une organisation collective des prélèvements en eau par bassin versant. Nous savons tous que de telles dispositions sont favorables aux économies d'eau.

Une gestion économe des ressources en eau est désormais impérative. Nous connaissons votre sens des responsabilités pour prévenir les situations de sécheresse et anticiper, à plus long terme, sur la rareté d'une ressource indispensable à l'agriculture.

Nous vous prions de croire, chère Madame, cher Monsieur, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Dominique BUSSEREAU

Sin arement

Netly OLIN